

Assurance, Banque, Finance spécialité Vente d'assurances de personnes

RNCP11105 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	313w
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Caen Normandie

<http://www.unicaen.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le conseiller en assurances de personne :

- fait souscrire des produits d'assurance de personnes (Assurance-vie, assurance santé, prévoyance, dépendance) auprès d'une clientèle de tous les secteurs socioprofessionnels.
- organise la prospection.
- assure le suivi régulier de sa clientèle (travail sur portefeuille).
- gère la transmission et/ou la résolution des contrats souscrits.
- se conforme aux réglementations déontologiques et juridiques de la profession.
- veille à l'évolution de ces réglementations pendant toute la durée du contrat.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- maîtrise des techniques de prospection en assurance
- maîtrise des techniques de vente liées au secteur de l'assurance
- maîtrise des outils informatiques de simulation de produits.
- connaissance des procédures administratives et/ou de gestion liées à son activité
- connaissance des obligations déontologiques et juridiques du métier de conseiller commercial en assurances de personnes

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les diplômés pourront exercer leurs compétences au sein de toutes les sociétés assurant la distribution d'assurance avec une prédilection sur l'assurance de personnes. Cela inclut les réseaux salariés des sociétés d'assurances mutualistes ou non-mutualistes, des cabinets de courtage en assurances, des cabinets d'agents généraux en assurances ou bien des sociétés bancaires.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Conseiller commercial en assurances.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Directeur de l'IUT, Responsable de la licence, Chef du département de rattachement (TC Lisieux), Intervenants

COMPOSITION DU JURY — VAE

Directeur de l'IUT, Responsable de la licence, Chef du département de rattachement (TC Lisieux), Intervenants, Représentant de la VAE

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/11105/>